



IMP  
L'ESPEREL



AHS



# Rapport d'activité 2017

Association d'Hygiène Sociale de Franche-Comté



<b>27 BIS RUE ST GEORGES</b> <b>25200 MONTBÉLIARD</b> <b>TEL : 03.81.99.37.02 - FAX : 03.81.99.37.03</b> <a href="mailto:esperel@ahs-fc.fr">esperel@ahs-fc.fr</a> <a href="http://esperel.pagesperso-orange.fr/">http://esperel.pagesperso-orange.fr/</a> <a href="https://esperel.wordpress.com/">https://esperel.wordpress.com/</a>	<b>DIRECTEUR - M. BERNARD TRIPONEY</b>  <b>DIRECTRICE ADJOINTE - MME ROLANDE RODRIGUES</b>
--	--

# IMP L'ESPEREL

## I. PRÉSENTATION

<b>CATEGORIE D'ETABLISSEMENT OU SERVICE</b>		Institut Médico-Educatif
<b>DATE D'AUTORISATION (CREATION OU RENOUELEMENT)</b>		Arrêté préfectoral 04/12/1992 Renouvelé le 04/01/2017
<b>AGREMENT OU HABILITATION</b>	<b>DATE DERNIER AGREMENT</b>	Décision ARS 2012-736 du 23/10/2012
	<b>CAPACITE TOTALE</b>	Autorisée : 42 places Installée : 42 places
	<b>MODALITE D'ACCUEIL</b>	Non concerné
	<b>MODE DE FONCTIONNEMENT</b>	Semi-internat
	<b>CATEGORIE DE BENEFICIAIRES</b>	Filles et garçons âgés de 5 à 14 ans Retard mental moyen

Etablissement inscrit dans le Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens avec l'ARS de Franche-Comté (2012/2016), prolongé par avenant jusqu'au 31/12/2017.

L'IMP l'Esperel a été créé en 1961 pour l'accueil de 40 enfants, 60 en 1966, puis 42 places depuis la rentrée de septembre 2012, conformément aux orientations nationales et européennes relatives à la désinstitutionnalisation et en application des objectifs retenus par l'ARS dans le CPOM.

Les enfants accueillis à l'Esperel présentent une déficience intellectuelle moyenne. Ils sont en échec massif dans le système scolaire ordinaire et présentent, pour certains, des troubles associés du comportement, du langage, de la personnalité, des troubles psychiques et/ou psychomoteurs. Depuis septembre 2014, l'IMP accueille également un groupe d'enfants présentant des troubles envahissants du développement, sans déficience intellectuelle, déscolarisés.

Implanté au cœur de l'agglomération urbaine du Pays de Montbéliard (117 614 habitants), l'établissement s'adresse aux jeunes de l'Aire Urbaine (307 706 habitants) et bénéficie de la proximité des services urbains.

## II. ACTIVITE

### II.1. ACTIVITE QUANTITATIVE :

#### II.1.a. Nombre de journées :

JOURNEES	N-1	N
Capacité autorisée	42	42
Capacité installée	42	42
Nombre de jours d'ouverture	200	200
Journées cibles CPOM	7 730	7 730
Journées prévisionnelles AHS-FC	7 810	7 810
Journées réalisées	7 895	7 825
Taux d'occupation	93.99 %	93.15 %

Le nombre moyen des jours d'absence des personnes accompagnées est de 10.92 jours en 2017.

Le travail de sensibilisation fait auprès des parents leur a permis de prendre conscience de l'importance de la scolarité de leur enfant, ce qui a pour conséquence un taux d'absentéisme faible.

**Les séjours adaptés :**

SEJOURS ADAPTES	N-1			N		
	NB DE JOURNEES	NB DE SEJOURS	NB DE PERSONNES CONCERNEES	NB DE JOURNEES	NB DE SEJOURS	NB DE PERSONNES CONCERNEES
Réalisés et financés par l'IME	21	5	42	17	5	42

5 séjours adaptés accueillant de 12 à 3 enfants (pour les plus petits) ont été réalisés (Cf. § 3.1.c).

**Le nombre de séjours intra/inter associatifs :**

SEJOURS INTRA/INTER ASSOCIATIFS	N-1			N		
	Nb de journées	Nb de séjours	Nb de personnes concernées	Nb de journées	Nb de séjours	Nb de personnes concernées
STAGES DANS UN AUTRE ESMS :						
CMPPro Vaucluse	32	4	8	41	9	9
IME L'Envol - Rougemont	32	4	8	30	6	5
IME Les Fougères - Héricourt				14	14	2
ACCUEIL :						
IME Les Fougères				4	4	1
IME L'Envol -Rougemont				18	6	3

**II.1.b. Parcours des jeunes accompagnés :**

MOUVEMENTS	SEMI-INTERNAT	
	N-1	N
Jeunes accompagnés au 1 <sup>er</sup> janvier (A)	42	43
Entrées de l'année (B)	5	11
Sorties définitives de l'année (C)	4	12
Jeunes accompagnés au 31 décembre (A+B-C)	43	42
File active de l'année (A+B)	47	54
Durée moyenne de séjour des sortants	4 ans et 9 mois	4 ans et 2 mois

**Répartition des jeunes accompagnés au 31/12 selon leur provenance :**

PROVENANCE DES PERSONNES ACCOMPAGNÉES AU 31/12 (HORS ACCUEIL TEMPORAIRE)	SITUATION AU 31/12		DONT ENTRÉES DE L'ANNÉE	
	N-1	N	N-1	N
Domicile / Milieu ordinaire	43	42	5	11
Etablissement de santé				
Etablissement médico social				
Provenance inconnue				
<b>TOTAL</b>	<b>43</b>	<b>42</b>	<b>5</b>	<b>11</b>

Sur les 11 entrants 2017 :

- ✓ 4 enfants étaient en ULIS école (2 de 12 ans, 1 de 10 et 1 de 8 ans)
- ✓ 1 enfant de 6 ans au CP
- ✓ 5 enfants en GS (2 de 7 ans et 3 de 6 ans)
- ✓ 1 enfant est issu d'UE TED (6 ans).

Par ailleurs, 6 d'entre eux avaient un suivi SESSAD.

**Les sortants :**

MOTIF DE SORTIE OU DESTINATION DES PERSONNES SORTIES AU COURS DE L'ANNÉE (HORS ACCUEIL TEMPORAIRE)	SITUATION AU 31/12	
	N-1	N
Décès au sein de l'ESMS		
Hospitalisation (y compris si décès au cours de l'hospitalisation)		
Domicile/milieu ordinaire (y compris avec SESSAD)		
Etablissement médico-social	4	12
<b>TOTAL</b>	<b>4</b>	<b>12</b>

L'écart entre 2016 et 2017 s'explique par le fait que 3 enfants n'ont pas eu de place en IMPro en 2016, leur départ a donc été décalé d'un an.

### Orientations à la sortie :

CMPro Vaucluse	3
IME Pays de Montbéliard (Seloncourt et Hérimoncourt)	4
IME Les Fougères (Héricourt)	2
IME l'Envol (Rougemont)	1
IME (région parisienne, Alsace)	2

### II.1.c. Liste d'attente :

Situation au 31/12/2017 :

- ✓ 14 notifications CDAPH dont 6 du Doubs, 2 de la Haute-Saône, 5 du Territoire de Belfort et 1 du Bas-Rhin
- ✓ 21 visites d'établissement par les familles
- ✓ 7 enfants en liste d'attente à ce jour.

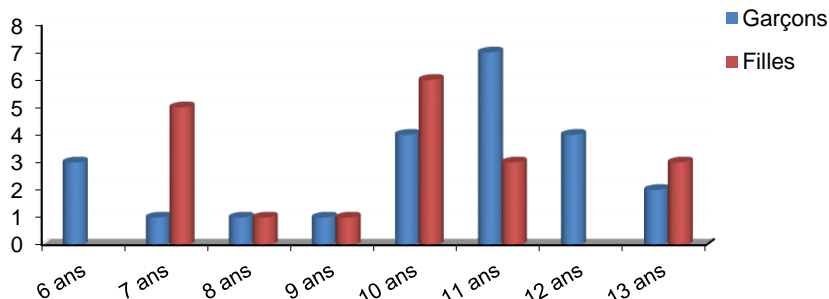
### II.2. ACTIVITE QUALITATIVE :

#### II.2.a. Profil des jeunes accompagnés au 31/12 :

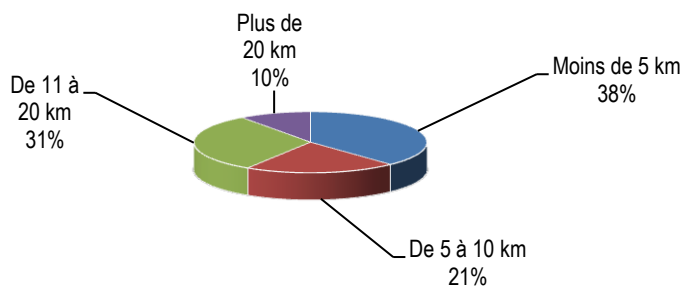
REPARTITION PAR AGE ET PAR SEXE	DE 5 A 6 ANS	DE 7 A 10 ANS	DE 11 A 15 ANS	TOTAL
Garçons	3	7	13	23
Filles	0	13	6	19
TOTAL				42

La moyenne d'âge pour les présents au 31/12 est de 10 ans (9,92).

#### RÉPARTITION PAR AGE ET PAR SEXE

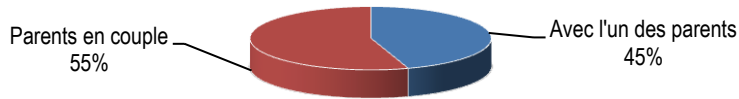


#### RÉPARTITION PAR ORIGINE GÉOGRAPHIQUE



22 jeunes sont transportés par les 3 véhicules de l'établissement, 17 par des taxis collectifs et 3 par leurs parents.

## RÉPARTITION PAR LIEU DE VIE



## RÉPARTITION EN FONCTION DES DÉFICIENCES OBSERVÉES

TYPE DE DEFICIENCES OBSERVEES	NB DE JEUNES AU 31/12	
	A TITRE PRINCIPAL	A TITRE ASSOCIE
Déficience intellectuelle	30	
Autisme et autres TED	9	1
Troubles du comportement et de la communication	1	6
Troubles psychiques	1	2
Troubles du langage et des apprentissages		
Déficiences auditives		
Déficiences visuelles		1
Déficiences motrices		1
Déficiences métaboliques	1	
Personnes cérébrées		
Personnes polyhandicapées		
Personnes en cours de diagnostic		
Personnes avec autres types de déficiences		
<b>TOTAL</b>	<b>42</b>	<b>11</b>

### II.2.b. Mesures de protection :

MESURES DE PROTECTION	NB DE JEUNES AU 31/12	
	N-1	N
Mesures de protection judiciaire pour enfant	3	4
Mesures de protection administrative pour enfants	1	
<b>TOTAL</b>	<b>4</b>	<b>4</b>

4 enfants bénéficient de mesures de protection de l'enfance : 1 mesure de placement à domicile, 2 mesures AEMO et 1 mesure d'investigation.

Des rencontres ou appels téléphoniques réguliers sont organisés dans l'année. Les référents de chaque service sont invités aux réunions concernant l'enfant afin d'apporter plus de cohérence à la prise en charge.

## III. MISE EN ŒUVRE DU PROJET D'ETABLISSEMENT

Le Projet d'établissement (oct. 2016 / oct. 2021) est l'expression de nos pratiques professionnelles et de la vie de l'établissement. Les recommandations de bonnes pratiques professionnelles, les préconisations de l'évaluation externe (octobre 2014) et les fiches actions issues du Projet d'établissement et de l'outil d'évaluation de l'offre médico-sociale (mars 2017) sont le fil conducteur de l'évolution de nos modalités d'accompagnement.

### III.1. PRESENTATION ET BILAN DES ACTIVITES MISES EN ŒUVRE :

Pour répondre à la prise en compte de la globalité de l'enfant, son projet personnalisé est composé de trois volets : le volet thérapeutique, pédagogique et éducatif. Les besoins des enfants sont définis en équipe pluridisciplinaire chaque année et révisés à chaque fois que nécessaire.

42 enfants bénéficient d'un Projet Personnalisé coconstruit avec les parents qui, depuis septembre, participent aux réunions de synthèse. Il est réactualisé tous les 6 mois.

### III.1.a. Réponses aux besoins en matière de santé somatique et psychique :

REPARTITION DES BILANS		
Psychomotricité	Nombre de bilans réalisés Nombre de prises en charge Dont 1 groupe de 5 avec 1 éducateur	6/année 25 enfants
Orthophonie (*)	Nombre de bilans réalisés Nombre de prises en charge Dont 3 groupes de 2	12/année 23 enfants
Neuropsychologie	Nombre de bilans réalisés Nombre de prises en charge Atelier « habiletés sociales » en groupe	8/année 10 enfants 4 enfants
Psychologie	Nombre de bilans réalisés Nombre de prises en charge	10/année 22 enfants
Pédiatrie	Visites médicales Entretiens familles	42/année 11/année

(\*) Besoins en lien avec les relations et interactions avec autrui - 1.2.1.2 SERAFIN.

Un enfant bénéficie d'un PIA réalisé par le médecin scolaire à l'école Victor Hugo, et un autre enfant bénéficie d'un traitement régulier avec suivi par le médecin pédiatre de l'IMP.

L'intervention d'une pédiatre permet d'assurer les visites médicales des enfants, de rédiger les certificats pour les dossiers MDPH, les visites d'admission et le suivi des dossiers médicaux des enfants. Elle permet également de pallier la carence du poste de médecin psychiatre de l'établissement depuis juin 2016.

Dans un souci de prise en compte de la globalité de l'enfant et d'un parcours coordonné (objectif 1.1.3 du CPOM), un enfant est suivi conjointement avec le service de pédopsychiatrie de Bavilliers et des réunions de synthèses sont organisées au cours de l'année.

### III.1.b. Réponses aux besoins en matière de participation sociale :

#### La scolarité

Depuis 2013, la convention constitutive de l'Unité d'Enseignement (UE) entre l'ARS, l'Education Nationale et l'AHS-FC officialise le partenariat pour la scolarisation des enfants handicapés.

L'année 2017 est marquée par 2 faits importants :

- ✓ La mise à disposition d'un 4ème enseignant par l'Education Nationale
- ✓ L'externalisation d'une 2ème classe à l'école élémentaire Victor Hugo à Montbéliard.

Aujourd'hui, la moitié de l'effectif bénéficie d'une scolarité dans une école ordinaire. L'établissement fonctionne en dispositif, avec intervention des spécialistes et des éducateurs dans l'école.

Les enfants sont répartis en 4 groupes :

- ✓ Le groupe Mistral (12 enfants de 7 à 11 ans) situé à l'école Victor Hugo à Montbéliard dont l'objectif principal est un travail de socialisation au sein du milieu ordinaire ;
- ✓ Le groupe Etoile (8 enfants TED de 7 à 12 ans) situé à l'école Victor Hugo à Montbéliard, l'objectif principal est un retour progressif vers le milieu ordinaire par le biais d'une scolarité partagée et d'un accompagnement physique renforcé ;
- ✓ Le groupe Arc en ciel (11 enfants de 10 à 13 ans) dont l'objectif est de travailler principalement l'autonomie pour envisager une orientation en IMPro ;
- ✓ Le groupe Soleil (11 enfants de 6 à 11 ans) accueille les enfants les plus en difficulté nécessitant un accompagnement soutenu.

6 enfants bénéficient d'une scolarité partagée et la tendance s'intensifie :

- ✓ 1 jeune du groupe Arc en ciel avec le Collège Paul Langevin à Etupes, en classe ULIS avec inclusions en 6<sup>ème</sup> et 5<sup>ème</sup> ;
- ✓ 1 jeune du groupe Mistral avec 1 classe de CM2 à l'école Victor Hugo ;
- ✓ 4 jeunes du groupe Etoile (TED) :

- 1 avec le collège Saint Maimboeuf de Montbéliard en classe de 6<sup>ème</sup> ;
- 1 jeune en classe de CM2 à l'école Victor Hugo ;
- 2 jeunes en classe de CM1 à l'école Victor Hugo.

Après 4 mois d'existence, l'organisation est positive. L'accueil de la seconde classe du dispositif externalisé a été chaleureux et bien planifié. Les deux dispositifs font partie intégrante de l'école, au même titre que les autres classes, que ce soit en participant au conseil d'école ou aux projets de l'école.

Les professionnels de l'établissement ont participé en amont à plusieurs réunions avec l'équipe enseignante de l'école afin de présenter le projet, le public accueilli (TED) et de préparer la scolarité partagée.

Les enseignants du dispositif et la directrice adjointe de l'IMP ont participé à une réunion avec l'équipe enseignante de l'école Victor Hugo et l'inspecteur de la division des élèves au mois d'octobre afin d'affiner le projet lié à la scolarité partagée.

Plusieurs rencontres ont eu lieu avec les partenaires, des points réguliers sont programmés. Chaque élève inclus en scolarité partagée est accompagné d'un éducateur qui fait le lien entre les différents intervenants et la famille. En septembre, chaque élève est allé se présenter dans sa future classe et a pu répondre aux questions de ses camarades de classe.

L'ouverture de ce 4<sup>ème</sup> poste d'enseignant a permis, outre la création de la classe TED, d'allonger le temps scolaire des enfants DI.

42 ESS ont eu lieu au cours de l'année scolaire 2016/2017, avec utilisation du GEVASco.

Le niveau des enseignements suivis dans l'UE est ainsi réparti :

Autre -----	3 élèves
Cycle 1 -----	18 élèves
Cycle 2 -----	19 élèves
Cycle 3 -----	2 élèves

Le programme pédagogique est basé sur le socle commun de connaissances, de compétences et de culture, avec des axes prioritaires tels que :

- ✓ La concentration et l'attention
- ✓ Le langage de situation et le langage d'évocation
- ✓ Un travail spécifique a été mené en classe avec les jeunes de la section TED afin de travailler sur les interactions entre les élèves
- ✓ L'apprentissage de la lecture et la compréhension de l'écrit se font au quotidien à partir de supports et d'outils variés, ludiques comme « La planète des Alphas » ou la lecture en couleurs par exemple. Un projet Littérature à partir de l'album « Le petit prince » de Saint Exupéry a été mené jusqu'en juin avec les élèves de la section. La classe de Mme Jovignot s'est rendue en juin au Parc du Petit Prince sur le thème de l'astronomie.
- ✓ La production d'écrits et l'orthographe, en lien avec la lecture
- ✓ Les apprentissages mathématiques, en particulier la numération, le calcul et le calcul mental, à partir de jeux, des réglettes Cuisenaire, de manipulations d'objets variés et concrets. Questionner le monde :
  - Après un projet « Préhistoire » en 2015 et « Antiquité » en 2016, l'année 2017 jusqu'en juin a été consacrée au « Moyen âge » et a concerné les 3 classes de l'UE avec des échanges inter classes et une visite au château de Montbéliard.
  - Des séjours en lien avec les sciences ont été organisés au cours de l'année. La CLEX s'est rendue à Charquemont en juin afin de consolider le projet de l'année autour du vivant et du monde végétal en particulier. La classe de Mme Robert s'est rendue à Fresse sur Moselle afin d'étudier le monde du vivant, particulièrement le monde animal.
- ✓ L'enseignement moral et civique : Des débats philosophiques ont été organisés avec le groupe Arc en ciel sur des thèmes tels que le harcèlement, la confiance en soi.

### **Le temps de classe :**

Il est déterminé en équipe pluridisciplinaire lors des réunions bilans en fin d'année scolaire en tenant compte des capacités de chacun et des besoins spécifiques.



- ✓ Groupe Mistral : il varie de 10h à 15h hebdomadaires, avec un niveau scolaire de MS Maternelle à CM1. En 2016, il était de 12h à 18h. Cette baisse n'est pas significative car les enfants qui sont arrivés sur le groupe ont vu leur temps de classe augmenter par rapport à l'an dernier. La socialisation est travaillée lors des temps de récréation et de la pause méridienne, dans le cadre de projets avec d'autres classes et lors de temps ponctuels communs organisés par l'école tel que la Grande lessive le 23 mars sur le thème « Ma vie vue d'ici » et le 19 octobre sur le thème « Ma vie, vue d'ici et de là ». C'est une installation artistique éphémère. Citons la participation de la CLEX à la fête de l'école le 16 juin et n'oublions pas les ateliers de Noël du 21 décembre pour toutes les classes.
- ✓ Groupe Etoile : il varie de 13h à 18h hebdomadaires (12h en 2016), avec un niveau scolaire de GS Maternelle à CM2. La socialisation est travaillée selon les mêmes modalités que ci-dessus. Conformément au projet de ce groupe, soit une réintégration progressive en milieu ordinaire et en référence à l'objectif CPOM 1.4.1.1, quatre élèves ont engagé une scolarité partagée en 2017.
- ✓ Groupe Soleil : il varie de 7h à 15h hebdomadaires (2h à 13h30 en 2016), avec un niveau scolaire de Toute Petite Section de Maternelle à CP.
- ✓ Groupe Arc en ciel : il varie de 10h à 15h hebdomadaires (4h30 à 11h en 2016), avec un niveau scolaire s'étalant de la Toute Petite Section de Maternelle au CE1.

### **Focus sur la section TED :**

Cette année, 2 enfants de la section TED ont été réorientés à l'IME La Bouloie : un jeune de 14 ans en IMPro et un jeune de 10 ans dont les parents souhaitaient un accueil avec sa sœur.

2 nouveaux enfants sont arrivés à la rentrée, dont une jeune fille sortant de l'UE Maternelle de Belfort.

4 enfants de la section sont en scolarité partagée cette année et 3 enfants ont une demande en cours à la MDPH pour la prochaine rentrée.

La délocalisation de la section TED en milieu ordinaire à la rentrée de septembre est particulièrement positive pour les enfants, elle facilite les scolarités partagées et les échanges avec l'équipe enseignante de l'école élémentaire Victor Hugo. Le travail de préparation fait en amont avec l'école a permis aux enfants et aux adultes de se sentir accueillis et attendus. Les réunions de préparation avec les enseignants ont permis de parler des craintes de chacun et d'être rassurés quant à l'accueil d'enfants TED.

### **L'éducatif**

Les activités éducatives sont déterminées en équipe pluridisciplinaire en fonction des besoins individuels de chaque enfant. Elles visent à développer les compétences en matière d'autonomie, de communication, de développement corporel, de vie sociale.

Depuis des années, les objectifs des activités sont le résultat du maillage tissé entre les différents professionnels, ainsi chacun intervient avec ses spécificités.

### **Projets éducatifs en lien avec les enseignants :**

- ✓ Vie quotidienne : depuis la rentrée, les thèmes comme les couleurs, l'automne ont été abordés et des activités autour de ces thèmes sont proposées en mathématiques, en langage, en graphisme ou encore en arts visuels. Il s'agit de donner du sens aux apprentissages.
- ✓ Travail sur table : en lien avec les enseignants, cette activité permet de reprendre des exercices de la classe ou travailler les prérequis nécessaires à la lecture, l'écriture, tels que le graphisme, le tri, le classement.

### **Projets en lien avec les rééducateurs :**

- ✓ Avec la psychomotricité : un atelier « jeux moteurs » avec les éducateurs permet de développer l'équilibre et les coordinations. La motricité fine est également valorisée en atelier autonomie, le laçage des chaussures, le découpage, la dextérité fine en atelier bricolage. Un atelier « rollers » et un atelier « jeux sensoriels » vont consolider les capacités motrices ;
- ✓ Avec l'orthophonie : pour favoriser l'écoute et les discriminations auditives ;
- ✓ Répétitions du spectacle de Noël : support aux exercices d'élocution et de diction ;

- ✓ Travail sur table : autour de la communication par la construction de phrases en pictogrammes, sur l'apprentissage par imitation, sur la logique et la compréhension verbale ;
- ✓ Projet « habilités sociales » animé par la neuropsychologue et un éducateur pour permettre aux enfants de développer les relations sociales et de comprendre les émotions.

### Les séjours :

Tous les enfants bénéficient d'un séjour de 2 à 5 jours chaque année : 5 séjours ont été organisés (dont 3 avec la participation d'un enseignant) : 1 à Charquemont, 1 au parc du Petit Prince, 1 à Rochejean, 1 au parc de Cigoland et 1 à Fresse sur Moselle.

Ces périodes de séjour permettent d'observer les capacités de socialisation et d'autonomie des enfants. C'est parfois le premier moment de rupture avec les parents qu'il convient de préparer avec beaucoup d'attention afin de les rassurer.



*Séjour à Cigoland*



*Séjour à Rochejean*



*Séjour à Charquemont*

### Les visites et spectacles :

C'est un support d'apprentissage pour le projet éducatif ou scolaire des enfants.

- ✓ Visite à la ferme
- ✓ Carnaval à l'école Victor Hugo
- ✓ Journées « Pêche »
- ✓ Visite au Pavillon des sciences à Montbéliard
- ✓ Visite du Fort Lachaux
- ✓ Spectacle des Petites Poucettes à l'Esperel
- ✓ Visites du marché de Noël de Montbéliard
- ✓ Sortie patinoire à Montbéliard
- ✓ Sorties cinéma dans le cadre du projet « école et cinéma » à Montbéliard.



### Rencontres avec d'autre ESMS :

- ✓ Journée « Eveil moteur » à Besançon le 16 février
- ✓ Tournoi de football de l'Esperel le 16 mars
- ✓ Journée foot avec le club de Haute Lizaine à Couthenans le 25 août.

### L'accompagnement des familles

117 entretiens familles ont été réalisés au cours de l'année dans le cadre du suivi des projets individualisés.

15 **visites à domicile** effectuées par les éducateurs dans un souci de généralisation des acquis de l'enfant et la mise en cohérence de ses différents espaces de vie (objectif CPOM 1.1.1.8).

#### **III.1.c. Réponses aux besoins en matière d'autonomie :**

En fonction de l'âge des enfants et de leurs besoins, le travail éducatif en matière d'autonomie concerne les points suivants :

- ✓ Travail sur table : apprentissage des gestes de la vie quotidienne, tels que les lacets, la fermeture des boutons...

- ✓ La toilette : apprentissage des gestes de la toilette lors des douches après le sport
- ✓ Apprentissages de la propreté diurne (4 enfants portent des couches)
- ✓ Apprentissage du brossage des dents
- ✓ A table : apprentissage de la tenue des couverts pour les plus petits.

Pour tous, le travail en matière d'autonomie porte également sur l'accompagnement aux interactions de base avec autrui dans le respect des règles et conventions sociales (temps scolaires, récréations...).

Si le sport et la cantine répondent aux besoins d'entretien personnel (1.2.1.1 SERAFIN), ils sont aussi l'occasion d'un travail sur la réponse aux besoins de participation sociale.

### **III.2. OUVERTURE DE L'ETABLISSEMENT SUR SON ENVIRONNEMENT :**

En réponse à la Conférence Nationale du Handicap du 11 décembre 2014 et la Journée internationale de la Personne handicapée du 1er/12/2017, annonçant une école plus inclusive par la relocalisation en milieu ordinaire des UE des ESMS, l'Esperel a désormais 2 dispositifs externés, soit la moitié de son effectif.

Pour favoriser la mise en place du 2<sup>ème</sup> dispositif, la directrice adjointe est présente à l'école Victor Hugo à raison de 4 demi-journées par semaine, ainsi que lors des conseils d'école et autres réunions communes.

#### **Partenaires « Scolarité » :**

- ✓ La MDPH
- ✓ La Mairie de Montbéliard
- ✓ L'école élémentaire Victor Hugo à Montbéliard
- ✓ Le collège privé Saint Maimboeuf
- ✓ Le collège d'Etupes.

#### **Partenaires « Protection de l'enfance » :**

- ✓ Les services de l'ASE
- ✓ L'AEMO
- ✓ La MECS « La Villa des Sapins ».

#### **Partenaires « Culture et loisirs » :**

- ✓ La bibliothèque
- ✓ Le cinéma
- ✓ Le poney club de Mandeuve
- ✓ L'association sportive de « Haute Lizaine ».

#### **Préparation vers la sortie :**

Depuis des années, l'IMP a développé des partenariats et tissé des liens étroits avec d'autres établissements et services du secteur (objectif 3.1 du CPOM) :

- ✓ Le service pédopsychiatrique de Bavilliers
- ✓ Les établissements médico-sociaux de l'aire urbaine
- ✓ Les établissements de l'Association : les IME « l'Essor » et « l'Envol », le CMPPro Vaucluse, l'EMA (Equipe Mobile Autisme)...

Pour les enfants sortants, le partenariat avec le CMPPro de Vaucluse se poursuit ; un groupe d'enfants et un éducateur s'y rendent une fois par mois.

Depuis septembre 2017, un projet d'échanges avec l'IME l'Envol s'est mis en place. En alternance sur 2 semaines, un groupe de 5 jeunes de l'Esperel et 1 éducateur participent à un atelier horticulture en IMPPro, puis la semaine suivante ce sont 3 jeunes de l'Envol et 1 éducateur qui viennent à l'IMP pour un atelier cuisine.

2 jeunes ont également bénéficié d'une intégration progressive dans un IMPPro de l'Aire urbaine dans le but de faciliter le passage entre les deux établissements.

### **III.3. EXPRESSION ET PARTICIPATION DES USAGERS :**

Le Conseil de la Vie Sociale de l'IMP l'Esperel s'est réuni 3 fois. C'est une instance importante de l'établissement. Le Président du CVS participe également au CVS associatif mis en place en 2012 (objectif 4.3 du CPOM).

Le 12 mai, l'établissement a organisé les élections des représentants des familles et des enfants qui siègent au CVS. Le 29 mai, les membres du CVS ont élu leur président, Mme Etalon Hélène, qui représentera également les parents au CVS associatif.

De nouveaux outils ont enrichi les réunions du CVS dans le but de participer plus étroitement à la vie de l'établissement : agenda des différents événements depuis la dernière réunion, tableau de suivi des questions pour les adultes et pour les enfants. Les enfants y jouent également un rôle plus important vis-à-vis de leurs camarades en leur apportant les réponses à leurs questions.

Chaque année, l'Esperel organise en direction des parents et des fratries un certain nombre d'événements qui marquent la vie de l'institution :

- ✓ Fête de juin
- ✓ Spectacle de Noël
- ✓ Préparation des transferts
- ✓ Présentation de l'équipe des professionnels en octobre
- ✓ Réunions de synthèses.

Depuis la rentrée de septembre, la place des parents se trouve à nouveau renforcée par leur présence lors des réunions de synthèse qui fait suite à leur participation à l'élaboration du Projet individuel de leur enfant. Cette réunion de synthèse a été repensée dans le cadre d'une formation/action avec les parents membres du CVS.

Cette formation a permis de déterminer ensemble (professionnels et parents) les modalités de déroulement des réunions de synthèse. Les premiers retours sont très positifs.

### **III.4. MOYENS HUMAINS :**

#### **III.4.a. Les salariés :**

L'équipe est constituée de 19 salariés, soit 15.40 ETP auxquels il faut ajouter le personnel Education Nationale (4 personnes). Se reporter à l'organigramme en page suivante.

En 2017, nous avons eu 3 entrées de titulaires (2 professeurs des écoles et 1 éducateur spécialisé) et 1 départ de titulaire (1 professeur des écoles).

La 2<sup>ème</sup> campagne des entretiens professionnels a débuté en fin d'année.

#### **III.4.b. Formations :**

- ✓ Formation « Maîtresse de maison » - 1 personne
- ✓ Analyse de la pratique : 8 personnes - 8 séances de 2 h00 en 2017
- ✓ Actions collectives régionales - 4 personnes
- ✓ Formation « Projet individuel » - 10 personnes
- ✓ Formation « Place des parents à la réunion de synthèse » - 13 professionnels et 3 parents.

#### **III.4.c. Accueil des stagiaires :**

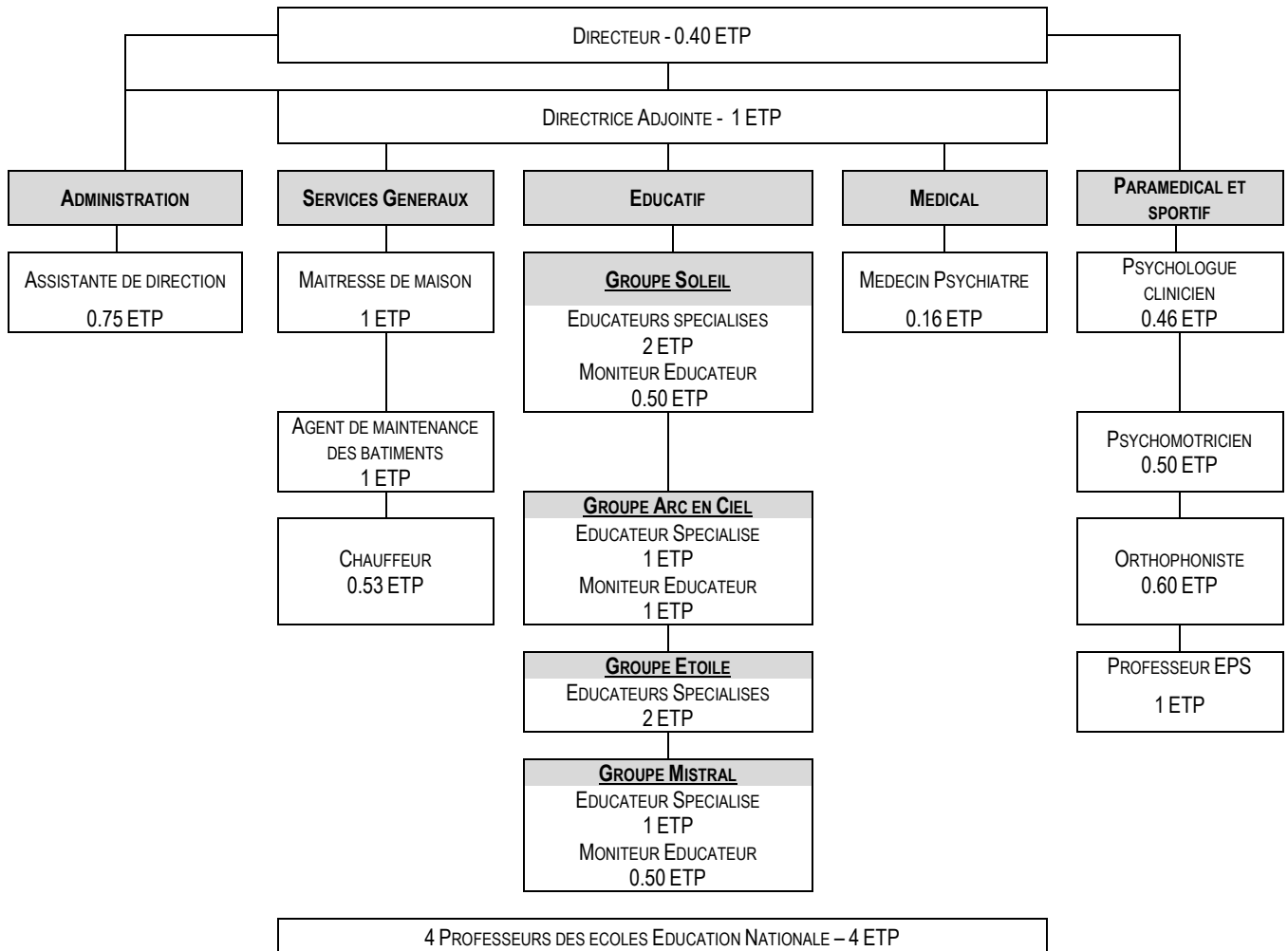
L'accueil de stagiaires revêt toute son importance à l'Esperel. Ils ont un regard neuf sur nos pratiques et peuvent les questionner par le biais d'un rapport d'étonnement. Un livret d'accueil est mis à leur disposition concernant toutes les informations importantes de l'AHS-FC et de l'établissement. Il contient également les attentes et obligations du stagiaire et des professionnels.

Plusieurs stagiaires sont intervenus à l'Esperel :

- ✓ 2 stagiaires ES (1ère et 2ème année)
- ✓ 2 stagiaires ME (1ère et 2ème année)
- ✓ 2 stagiaires EJE (2ème et 3ème année)
- ✓ 1 stagiaire AES
- ✓ 1 stagiaire INFA

- ✓ 2 stagiaires en stage découverte de 3ème collège
- ✓ 1 stagiaire en stage d'orthophonie (1ère année).

### Organigramme de l'IMP l'Esperel



### III.5. DEMARCHE QUALITE :

Le PAQ (Plan Action Qualité) de l'établissement est régulièrement mis à jour. En juin 2017, des fiches actions spécifiques concernant l'autisme ont été mises en place suite à l'outil d'évolution de l'offre médico-sociale. Chaque professionnel a travaillé sur les fiches actions le concernant, ainsi que sur l'outil d'évolution de l'offre au sein des groupes.

Parmi les démarches spécifiques :

- ✓ Création d'un COPIL numérique inter établissements en mai 2017 suite à la réponse positive à un appel à projet de la Fondation Orange pour le financement de tablettes numériques pour l'accompagnement de la section Autisme. Le COPIL s'est réuni 3 fois en 2017 (fiche action 8.3.a. du PAQ)
- ✓ Amélioration de l'offre d'accueil avec externalisation de la section TED (fiche action 4.2.b. du PAQ)
- ✓ 3 réunions de la commission bienveillance en 2017
- ✓ Programmation d'une formation concernant les risques automobiles en 2018 dans le cadre du DUERP pour les chauffeurs de l'établissement.

La réalisation des travaux d'accessibilité de l'établissement prévue fin 2017 aura lieu en 2018.

## IV. CONCLUSION

Notre établissement poursuit sa mutation qui l'amène à progressivement externaliser son activité et ses professionnels afin de satisfaire aux recommandations en matière de désinstitutionnalisation et aux souhaits des parents et de leurs enfants.

La création d'une seconde classe au sein d'une école primaire rend de plus en plus visible et lisible notre volonté de nous situer en appui à la scolarisation dans le milieu ordinaire où nos enfants ont toute leur place. Cette mutation se poursuivra en 2018 avec la création d'une troisième classe externalisée en collège afin de prolonger le travail très spécifique d'accompagnement des enfants TED sans déficience, qui grâce à ces dispositions et la scolarité partagée, retrouvent une place d'élève et un positionnement de collégiens.

La scolarité partagée, qui signe l'inclusion d'un enfant par son inscription administrative au sein de l'école, lui confère ainsi son statut d'élève. Nous l'imaginions pour les enfants de la section TED du fait de leur potentiel, mais aujourd'hui nous pensons que certains enfants DI peuvent également, et avec profit, bénéficier de ce dispositif.

Demain, donc, ce sera 70% de notre établissement qui sera externalisé dans des écoles et collèges. Cette transformation progressive de notre activité nous conduit à nous interroger sur notre dénomination administrative. En effet, l'appellation « Institut Médico Pédagogique » ne correspond plus à notre réalité. La mobilité des professionnels caractérise ce nouveau mode de fonctionnement. Nous nous considérons aujourd'hui comme un dispositif d'appui consolidé à la scolarité.

Très différent d'un SESSAD qui réalise un accompagnement « environnemental » de ses bénéficiaires en intervenant à la périphérie des dispositifs de droit commun dans lesquels ces derniers sont en capacité de se maintenir, nous construisons notre intervention à partir de dispositifs que nous animons (classes externalisées par exemple) et accompagnons nos bénéficiaires physiquement dans le milieu ordinaire et les écoles traditionnelles. La possibilité d'une construction qui alterne immersion dans les classes et retour en Unité d'Enseignement, tout cela accompagné physiquement et travaillé entre nos professionnels et les enseignants des écoles, caractérise la singularité de nos nouvelles pratiques professionnelles.

La participation des parents est également un marqueur de notre évolution. Présents dans les formations au côté des professionnels, ils sont aujourd'hui associés dès la réunion de synthèse à toutes les décisions concernant leur enfant. Ils participent également à la réflexion sur l'évolution de ces pratiques professionnelles.

